

Mardi 21 juillet 2020 le Conseil communautaire du Val Briard s'est tenu dans la ferme Communautaire des Chapelles Bourbon. Le projet Val Bréon 2 a été rapidement présenté aux élus avant que le bilan de la concertation soit voté.

30 élus (dont 17 non masqués) ont voté ce bilan à l'unanimité et surtout sans faire une seule remarque. Une réunion bien huilée...

Quelques idées clefs de la présentation de Mme Périgault commentées par le collectif.

- « Val Bréon 2, une zone repérée par le SDRIF. »

La réalité est bien différente : c'est à la demande d'élus locaux qu'une zone d'urbanisation partielle (zone « pyjama ») avait été inscrite, au carrefour des routes nationales 4 et 36, sur le schéma directeur d'Île-de-France de 1994 et deviendra la zone Val Bréon 1. Le scénario d'une zone Val Bréon 2 (accompagné d'une gare RER !) naît dès 2007 sous l'égide de la communauté de Communes Val Bréon présidée à partir de 2008 par M Barbaux et c'est bien aussi à la demande des porteurs de ce projet que des pastilles jaunes sont inscrites sur le SDRIF de 2013.

- « Val Bréon 2 : « Si on ne le fait pas, d'autres le feront. »

Mais qui sont ces « autres » qui veulent bétonner les terres de la CCVB ? Rappelons que la transformation de ces terres agricoles en ZAC a été demandée par certains élus dont M Barbaux, ancien président de la CCVB et du Conseil général 77.

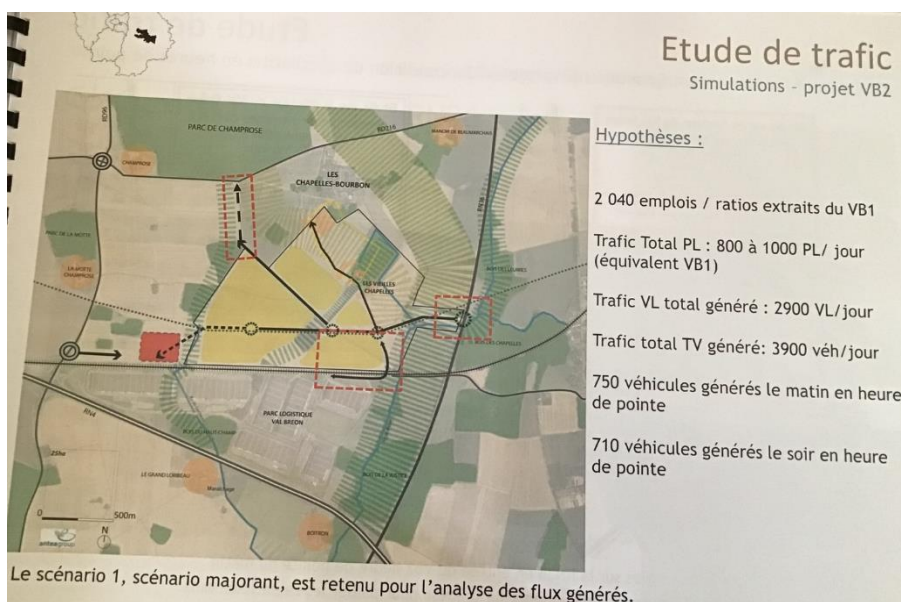
- « Val Bréon 2, 150 ha acquis au prix du foncier agricole. Seuls 45% des 150 ha seront urbanisés. »

L'hectare agricole en 2018 se négocie à 7750 euros. La CCVB a payé 115 000 euros l'hectare...

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Chd1919/cd2019-19.pdf>

Si l'on prend en compte le fait que seuls 45 % des 150 ha seraient urbanisés, l'hectare urbanisable a été payé 255 555 euros.

- « Val Bréon 2, ce n'est pas un monstre mais une zone pour rendre notre territoire attractif. 150 ha aménagés à 45% de la superficie avec un petit ensemble dévolu à la logistique qui est un épiphénomène. »



Pourtant, lors de la 3^{ème} réunion de concertation, le bureau d'études Aménagement 77 estimait l'augmentation du trafic pour la zone à 800 à 1000 camions par jour. Un épiphénomène ? Les riverains des Chapelles-Bourbon et ceux de la N4 apprécieront. Eux qui se sont installés à la campagne pour profiter du passage des camions et de l'éclairage nocturne des zones industrielles et autres ZAC.

Une information de taille est manquante dans la rapide présentation de Mme Périgault : l'urbanisation de Val Bréon 2 est conditionnée à la création d'une gare RER sur le site or cette gare n'est absolument pas prévue par la SNCF.

Maintenant que les terres ont été achetées au prix fort à la Compagnie fermière B et E de Rothschild, il est temps qu'une vraie concertation ait lieu entre élus, citoyens, scientifiques, associations pour créer un projet collectif et durable d'utilisation de ces terres qui tient compte des enjeux environnementaux et du bien-être de la population. Non, Mme Périgault une zone industrielle de 62.5 ha où circulent 800 camions par jour n'est pas un endroit où il fait bon vivre.

Collectif Stop Val Béton, Rédigé le 22 juillet 2020